



# **F** Calendrier<sup>des</sup> **FORMATIONS**

# 2016

# 2016



# Informations Pratiques

## LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ACFOS

### SONT RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS

*(Conditions d'adhésion et bulletin en fin de catalogue)*

Le nombre des participants est limité à 20 ou 25 personnes maximum selon les formations.

Acfos se réserve le droit d'annuler les formations 1 mois avant leur date prévue en deçà du nombre minimum de personnes inscrites nécessaires à chaque formation. Les personnes inscrites seront informées par courrier et remboursées de leurs frais d'inscription.

**En cas d'annulation d'un(e) participant(e) 1 mois avant le début de la formation, seuls les frais de gestion du dossier resteront dus à Acfos, soit 50 euros.** Le règlement des inscriptions doit impérativement intervenir avant le début de la formation, sauf en cas de signature d'une convention de formation continue.

Les repas ne sont pas inclus dans la formation et sont à la charge des participants.

**En cas d'annulation d'un(e) participant(e) moins d'un mois avant le début de la formation, la totalité des frais d'inscriptions restera due à Acfos.**

En raison du nombre limité de participants (25 pers. maximum), **la vélotypie, l'interprétation en LSF ou le codage ne sont pas assurés par Acfos.** En cas d'inscription de personnes sourdes, merci de contacter le secrétariat d'Acfos.

### Lieu

**Les formations auront toutes lieu à Paris.** L'adresse exacte de chaque formation sera communiquée au moment de l'inscription.

### Inscriptions

#### ACFOS

11 rue de Clichy

75009 Paris

Tél. 09 50 24 27 87 - Fax. 01 48 74 14 01

Courriel : [contact@acfos.org](mailto:contact@acfos.org)

Site : [www.acfos.org](http://www.acfos.org)

---

Formations recommandées par le  
Comité Français d'Audiophonologie  
BIAP-France



# Education précoce : prise en charge orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans

## Contenu

Avec le dépistage de la surdité à J+2, l'éducation précoce est un enjeu primordial. A partir de quelques rappels théoriques (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd), les objectifs et les contenus de l'éducation précoce seront définis :

- ♦ Les outils de communication ;
- ♦ Les aides auditives, la place privilégiée de l'implant cochléaire ;
- ♦ Le projet éducatif du jeune enfant sourd et l'adaptation nécessaire à l'accueil d'enfants de moins de 1 an.
- ♦ L'accompagnement parental : un savoir faire de l'orthophoniste au quotidien.

La place et le rôle d'une équipe pluridisciplinaire dans le suivi de l'enfant et de sa famille seront également abordés.

**Modalités** Exposés théoriques, Analyse des pratiques (vidéo),  
Ateliers interactifs

**Intervenantes** Catherine COTTE  
Chantal DESCOURTIEUX  
Isabelle LEGENDRE  
Agnès RUSTERHOLTZ  
Isabelle ALMARCHA, *Psychologue*

*Orthophonistes,  
Equipe du SAFEP  
de CODALI*

## INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **27, 28 et 29 janvier 2016**

Durée : **3 jours - 18h**

Tarif : **500 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



# Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'enfant sourd

## Contenu

Les activités motrices jouent un rôle majeur dans l'évolution de l'enfant sourd. Spontanément, il compense le manque d'informations auditives par des activités motrices, explorant son milieu. Ses capacités motrices sont également très souvent sollicitées dans le cadre de la rééducation, et notamment la rééducation orthophonique: des aides manuelles sont proposées pour visualiser les éléments de la parole, la production orale s'appuie sur la prise de conscience des mouvements des organes phonateurs, etc.

**Les déficits vestibulaires complets bilatéraux peuvent retarder gravement l'autonomie motrice des enfants et avoir de ce fait de graves conséquences chez l'enfant sourd. Ces déficits vestibulaires sont beaucoup plus fréquents chez l'enfant sourd que chez les enfants non sourds.**

Il est donc essentiel de faire connaître aux professionnels de la surdité quels sont les éventuels troubles psychomoteurs associés (troubles de l'équilibre, de la coordination motrice...) afin de les aider à proposer des réponses appropriées. Repérer et comprendre d'éventuels troubles vestibulaires chez l'enfant sourd permettront de mettre en place des stratégies de palliation d'autant plus efficaces qu'elles seront précoces.

Au cours de ce stage, il sera donc reformulé le rôle fonctionnel de l'appareil vestibulaire dans l'établissement des structurations de base, afin de déterminer l'importance de la compensation naturelle, mais surtout ses limites en fonction d'un certain nombre de critères comme l'âge d'apparition des troubles ou celui du démarrage de la prise en charge, les particularités du dysfonctionnement et leur intensité.

Puis seront distingués les risques de perturbations dus au détournement des fonctions proprioceptives et visuelles vers un autre usage. Des signes cliniques atypiques touchant l'établissement de représentations corporelles, des appréciations de l'espace réel et graphique et de l'adaptation de soi vers l'extérieur seront rattachés au système de l'équilibration, afin d'expliquer l'utilité des aides à l'intégration et le peu d'efficacité des moyens plus usuels.

Dans un deuxième temps, un versant préventif sera proposé, avec les signes d'appel chez le très jeune enfant, l'établissement du diagnostic et la lecture des résultats des tests du bilan vestibulaire.

La présentation des différents modes de prise en charge ou des accompagnements parentaux et interdisciplinaires permettra certaines distinctions.

Enfin les étapes indispensables permettant le dépassement de prétendues dyspraxies motrices, visuo-motrices et visuospatiales seront répertoriés.

**Modalités** Exposés théoriques, vidéos sur la pratique avec des enfants sourds, discussions

**Intervenants** Sylvette WIENER-VACHER, *Médecin ORL Hôpital Robert Debré, Paris*

Catherine BALAY, *Psychomotricienne CAMSP DA Association les PEP 69, Villeurbanne*

José ORTEGA SOLIS, *Kinésithérapeute libéral, attaché au service d'Audiologie et Explorations vestibulaires Hôpital Pédiatrique HFME, Lyon*

## INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : **11 et 12 février 2016**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spécialisés, psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



# De la communication à la construction de la langue chez l'enfant sourd

## Contenu

L'objectif de la formation est d'aborder les développements du langage chez les enfants sourds et les enfants entendants dès la communication préverbale jusqu'à l'acquisition des langues :

- ♦ LSF, langue vocale , langue écrite.
- ♦ Réflexion sur le développement de l'enfant dans sa globalité: construction des connaissances: physiques, logiques , symboliques, langagières.
- ♦ L'enfant sourd est lui aussi un sujet communicant: comment préserver et favoriser son désir et son besoin de dire.
- ♦ Du langage aux langues un chemin à réinventer ?

## Modalités

Exposés théoriques, vidéos sur la pratique avec des enfants sourds, discussions

## Intervenants

**Brigitte GÉVAUDAN, Orthophoniste**  
**Philippe SÉRO-GUILLAUME, Linguiste, Directeur du Master d'interprétation en LSF, ESIT**  
**Marta TORRES, Enseignante spécialisée, Chercheur**

## INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **21 et 22 mars 2016**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, phoniatres, enseignants spécialisés, interface de communication, psychologues...**

Nbre minimum de participants : **15**



# Utilisation des techniques d'atelier d'écriture avec les enfants et adolescents sourds

## Objectif

- ♦ Analyser les difficultés spécifiques rencontrées dans l'acquisition du langage écrit par les enfants et adolescents sourds.
- ♦ Maîtrise de différentes approches pour améliorer leur accès au langage écrit.

## Contenu

- ♦ Présentation de jeux d'écriture et mise en situation des participants pour l'écriture en groupe ou en individuel pour leur permettre de s'approprier les jeux proposés.
- ♦ Analyse de l'intérêt et du but de ces jeux d'écriture.
- ♦ Lien des consignes d'écriture avec l'acquisition des structures grammaticales et syntaxiques, leur apport dans la représentation mentale et l'imaginaire ainsi que dans la perception du récit.
- ♦ Présentation de travaux réalisés en atelier d'écriture avec des groupes d'enfants sourds ou de jeunes adultes sourds ainsi que des jeux d'écriture réalisés en individuel.
- ♦ Donner de nombreux exemples de propositions d'écriture à utiliser dans le suivi des jeunes sourds.

## Modalités

Exposés théoriques - Exercices pratiques  
Discussions - Vidéos

## Intervenantes

**Brigitte CABROLIÉ-AUBONNET**, *Orthophoniste et Écrivain*  
**Béatrice CHOUTT**, *Orthophoniste*

## INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **24 et 25 mars 2016**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés, interfaces de communication...**

**Formation limitée à 16 participants**



# Le suivi des enfants sourds en cabinet libéral: les nouvelles possibilités, de l'éducation précoce à la fin de la scolarité

## Objectifs

- ♦ Analyser toutes les étapes du suivi d'un enfant sourd et de sa famille tout au long de la prise en charge orthophonique.
- ♦ Détailler les besoins et les moyens d'y répondre.
- ♦ Présenter différentes formes de suivis en fonction de cas particuliers.

## Contenu

- ♦ Les conditions de prise en charge en lien avec le type de surdité: légère, moyenne, sévère et profonde.
- ♦ Le projet linguistique, les étapes et le contenu.
- ♦ Le travail en réseau.
- ♦ Les partenaires, famille et école.
- ♦ Inclusion et scolarité.
- ♦ L'évaluation au fil des ans de la maternelle au lycée.

## Modalités

Exposés théoriques - Mises en situation  
Vidéos - Discussions

## Intervenantes

**Brigitte AUBONNET**, *Orthophoniste*  
**Isabelle PRANG**, *Orthophoniste*  
**Caroline REBICHON**, *Psychologue*

## INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **4 et 5 avril 2016**  
Durée : **2 jours - 12h**  
Tarif : **370 euros**  
Public : **Orthophonistes**  
Nbre minimum de participants : **15**



# Grammaire classique et Psychomécanique de Gustave Guillaume

## Objectif

A l'issue du stage, les participants auront une représentation claire de chaque catégorie grammaticale abordée et seront en mesure de mettre en regard :

- ♦ d'une part les explications fournies par la grammaire classique,
  - ♦ d'autre part ce que nous enseigne la psychomécanique du langage,
  - ♦ enfin ce qu'il en est s'agissant du système de la langue des signes
- afin d'adapter et d'optimiser leurs stratégies éducatives dans le cadre de la prise en charge des enfants sourds et l'accès au langage (français oral et écrit ou bilinguisme).

## Contenu

*"Les techniques de rééducation du langage font appel à une compréhension très fine de ce que doit faire l'enfant pour réinventer à partir de ce qu'il en voit faire, le psycho-système de la langue. Il entre là en jeu des facultés naissantes et puissantes (...) qui ne peuvent être fortifiées que par des exercices savamment déterminés. (...) la tâche de rééducation est de faire de l'enfant un structuraliste"* Gustave Guillaume.

Ce stage a pour but de donner aux professionnels de la surdité une idée exacte des opérations de pensée qui sous-tendent les emplois et permettent les effets de sens en discours, pour qu'ils puissent élaborer des séquences qui prennent en compte l'activité constructrice de l'enfant ("faire de l'enfant un structuraliste") et soient en mesure de ne donner aucune explication qui compromette cette activité. Seront abordés les notions suivantes :

- ♦ le mode de construction du mot français et par contraste celui du signe de la langue des signes,
- ♦ les catégories grammaticales,
- ♦ l'opposition nom/verbe,
- ♦ le nom, l'article, le pronom personnel, le genre, le nombre
- ♦ le verbe, aspect, personne, temps.

*N.B. La référence à la langue des signes n'implique pas que les participants la maîtrisent. La présentation contrastive des procédés très différents mis en œuvre par le français et la langue des signes pour traduire la même opération de pensée (singulier/pluriel par exemple) est très éclairante en ce sens qu'elle aide à mieux comprendre l'opération de pensée en question.*

## Modalités

Exposés théoriques - discussions - Exercices pratiques

## Intervenants

**Philippe GENESTE, Enseignant, Formateur au CNFEDS**  
**Philippe SÉRO-GUILLAUME, Linguiste, Directeur du Master d'Interprétation en LSF, ESIT**

## INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : **21 et 22 avril 2016**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés...**

Nbre minimum de participants : **15**



# Au-delà des méthodes, le lien

## Découverte d'outils concrets et puissants (PCI)\* susceptibles de soutenir les interactions et les apprentissages de l'enfant atteint de déficience auditive

\* **Psychologie Corporelle Intégrative** : [www.ipci.be](http://www.ipci.be)

On ne peut « forcer un cerveau à apprendre », on ne peut que « s'efforcer » à aménager les conditions favorables à l'émergence du travail de « grandir » et d'apprendre. Ce travail passe, pour l'enfant atteint d'une déficience auditive, par des conditions de « parentage » favorables à l'ouverture de l'enfant aux interactions et à la coopération avec l'adulte (C. Hage, non publié).

### Objectifs

Ce module de formation s'inscrit dans la lignée du chapitre intitulé « Au-delà des méthodes, le lien » (J. Leybaert, *La Langue française Parlée Complétée*). Découvrir et expérimenter au-delà de ses croyances et de son savoir, les qualités relationnelles favorables à la construction d'un cadre relationnel sécurisant pour l'enfant qui entend mal.

Ce module est axé sur le « savoir-être relationnel » du professionnels dans le cadre de la relation à l'enfant atteint de DA. Il s'agira principalement de s'initier et d'explorer la place du professionnel dans la construction de la relation individuelle à l'enfant atteint de DA.

- ♦ Expérimenter et s'initier à la pratique d'outils concrets et puissants susceptibles de soutenir les prises de conscience et d'approfondir les compétences relationnelles du professionnel face à l'enfant.
- ♦ Prendre conscience des ingrédients relationnels propices à l'ouverture et au maintien de l'attention de l'enfant pour son environnement social et linguistique/ou scolaire.
- ♦ Expérimenter les ingrédients relationnels subtils mais très « actifs » à la sécurisation de l'enfant en situation d'apprentissage

### Contenu

La présence à "soi" et le bien-être du professionnel : les sensations corporelles et émotionnelles du professionnel, prendre soin de soi, expérimentation de la notion de frontières et de la "juste" distance relationnelle.

Etre "soi" et en lien à l'autre: la "juste distance", le stress relationnel, éduquer sans "sauver", la notion de bienveillance...

**Modalités** Expérience corporelle à l'aide des outils de la PCI et de situations ludiques; méthodologie interactive et participative, partage d'expériences, éclaircissements théoriques

**Intervenantes** Catherine HAGE, *Logopède, Centre Comprendre et Parler et ULB - Bruxelles*  
Béatrice LACROIX, *Thérapeute en PCI, animatrice d'ateliers avec jeunes handicapés*

### INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates **14 et 15 juin 2016**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : logopèdes, orthophonistes, logopédistes, codeurs, professeurs spécialisés...**

**Formation limitée à 14 participants**

**Une tenue confortable permettant des mouvements est fortement suggérée**



# Retard d'évolution linguistique après implant cochléaire : quel bilan, quelles solutions ?

## Objectifs

- ♦ Définir les retards d'évolution linguistiques,
- ♦ Améliorer le dépistage des troubles associés chez l'enfant implanté et proposer un algorithme diagnostic,
- ♦ Répondre aux interrogations des professionnels concernant la prise en charge pratique des enfants implantés ayant des troubles linguistiques spécifiques.

## Contenu

- ♦ Facteurs de risque et contexte médical/bilan médical/bilan psychométrique,
- ♦ Eléments cliniques et orthophoniques,
- ♦ Evaluation orthophonique et neurolinguistique,
- ♦ Quels aménagements de prise en charge ?
- ♦ Cas cliniques.

## Modalités

Exposés théoriques - vidéos - discussions

## Intervenantes

**Chantal DESCOURTIEUX, Orthophoniste**  
**Dr Marine PARODI, ORL**  
**Isabelle PRANG, Orthophoniste**  
**Caroline REBICHON, Psychologue**

## INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **13 et 14 octobre 2016**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



# L'accompagnement parental et l'orthophoniste.

## *Du très jeune enfant à l'adolescent*

### Objectifs

- ♦ Définir ce qu'est **l'accompagnement parental** et acquérir des **outils** pour optimiser la relation parent-professionnel.
- ♦ Comprendre les répercussions du diagnostic sur la famille et sur le professionnel
- ♦ Acquérir des outils pour la conduite d'entretiens
- ♦ Comprendre le parcours adolescent et ses répercussions sur la famille et les professionnels

### Contenu

Des situations concrètes d'entretiens entre parents et orthophonistes seront analysées permettant de déterminer le cadre de la relation et les moyens à mettre en œuvre pour dire "le vrai", établir un rapport de confiance et de respect mutuel.

La relation qui doit s'instaurer entre le parent et l'orthophoniste est une relation "imposée" qui peut conduire à une absence de dialogue dont les interlocuteurs n'ont pas nécessairement conscience...

Par ailleurs, il s'agira aussi de veiller à **ne pas perdre de vue l'objectif rééducatif de l'orthophoniste** et **éviter la confusion des rôles**.

### Modalités

Exposés théoriques - Mises en situation  
Vidéos - Discussions

### Intervenantes

Chantal DESCOURTIEUX, *Orthophoniste*,  
Isabelle LEGENDRE, *Orthophoniste*  
Florence SEIGNOBOS, *Psychologue*

### INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **7, 8 et 9 décembre 2016**

Durée : **3 jours - 18h**

Tarif : **500 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés...**

Nbre minimum de participants : **15**

# Bulletin d'Adhésion à ACFOS 2016

Nom/Prénom .....  
Adresse .....  
Etablissement .....  
Code postal .....  
Ville .....  
Tél. .... Courriel .....

Adhésion personne physique : 20 €

Adhésion personne morale : 80 €

**Cette adhésion donne droit à :**

- Accès réservé aux Formations Professionnelles Acfos ;
- Tarifs préférentiels au Colloque ;
- Abonnement tarif réduit à la revue "Connaissances Surdités" (25€ au lieu de 40€) ;
- Participation et vote aux Assemblées Générales.

**Cette adhésion donne droit à :**

- Accès réservé aux Formations Professionnelles Acfos pour l'ensemble des membres de la structure ;
- Tarifs préférentiels au Colloque pour l'ensemble des membres de la structure ;
- Abonnement tarif réduit à la revue "Connaissances Surdités" (25€ au lieu de 40€) ;
- Participation et vote aux Assemblées Générales (1 voix).

**Merci tout particulièrement à celles et ceux qui auront la possibilité d'ajouter un don qui sera toujours le bienvenu !** (Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal)

J'ajoute un don de .....€

Acfos certifie avoir reçu la somme de \_\_\_\_\_ €, au titre de la cotisation pour l'année 2016 par :  Virement\*       Chèque       Espèces

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de Membre actif.

Fait à \_\_\_\_\_ le .. / .. / .....

**L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association ACFOS.**

La Présidente, F. Denoyelle

L'Adhérent(e)



Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent - Association ACFOS 11 rue de Clichy 75009 Paris - Déclarée à la Préfecture de Paris.

\*Société Générale Paris Trinité - 30003 03080 00037265044 05

# Bulletin d'Inscription

## Formations Professionnelles Acfos 2016

### Formations réservées aux adhérents



Nom/Prénom .....  
Etablissement .....  
Profession .....  
Adresse .....  
.....  
.....  
Code Postal .....  
Ville .....  
Tél. ....  
Courriel .....

#### **Je m'inscris à :**

- FP1 : Education précoce: prise en charge orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans - 27, 28 et 29 janvier 2016
- FP2 : Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'enfant sourd - 11 et 12 février 2016
- FP3 : De la communication à la construction de la langue chez l'enfant sourd - 21 et 22 mars 2016
- FP4 : Utilisation des techniques d'atelier d'écriture avec les enfants et adolescents sourds - 24 et 25 mars 2016
- FP5 : Le suivi des enfants sourds en cabinet libéral - 4 et 5 avril 2016
- FP6 : Grammaire classique et psychomécanique de Gustave Guillaume - 21 et 22 avril 2016
- FP7 : Au-delà des méthodes, le lien - 14 et 15 juin 2016
- FP8 : Retard d'évolution linguistique après implant cochléaire - 13 et 14 octobre 2016
- FP9 : L'accompagnement parental et l'orthophoniste - 7, 8 et 9 décembre 2016

*Merci de vérifier que vous ou votre établissement êtes adhérent-e à Acfos pour 2016  
En cas d'inscription de personnes sourdes, merci de contacter le secrétariat.*

#### **Je souhaite recevoir (à l'adresse mail ou postale renseignée ci-dessus) :**

- Une facture acquittée
- Une convention de formation continue

**N° de déclaration d'existence à la DRTE Ile-de-France : 117525392 75**

#### **Règlement :**

- Par chèque à l'ordre d'Acfos
- Après service (uniquement si une convention est signée)
- Par virement bancaire

Société Générale Paris Trinité - 30003 03080 00037265044 05